



**Ville de
Grande-Rivière**

AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

À toutes les personnes intéressées par une demande de dérogation mineure relativement au lot # 5 293 570

Prenez avis que le conseil municipal de Grande-Rivière a reçu une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble mentionné en titre.

Cette demande de dérogation mineure au règlement de zonage : U-006.03-19 vise à réduire la marge de recul avant de 9.0 mètres à 7.80 mètres afin de permettre l'agrandissement du bâtiment principal.

Le conseil municipal statuera sur cette demande à l'occasion de la séance extraordinaire du 17 février 2025 à 19 h 30 en la salle du conseil municipal sise au 108, rue de l'Hôtel-de-Ville à Grande-Rivière.

Donné à Grande-Rivière, ce 31 janvier 2025,

Sandrine Bisson-Hautcoeur
Greffière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

AVIS PUBLIC RELATIF À UNE DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

~~~~~

Je soussignée, Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière de la Ville de Grande-Rivière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis public pour **À toutes les personnes intéressées par une demande de dérogation mineure relativement au lot # 5 293 570** en affichant une copie au bureau de la municipalité et en le publiant sur le site Internet de la Ville de Grande-Rivière le 31<sup>e</sup> jour de janvier 2025, conformément à la Loi.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 31<sup>ème</sup> jour de janvier 2025

Sandrine Bisson-Hautcoeur, greffière

Ville de Grande-Rivière